

AVIS CSRPN N°AURA-2019-Exp-021

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

COMMISSION ALPES-AIN du

Conseil Scientifique Régional de du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2019-03-17-00423

Dénomination du projet : Campagne de sauvetage du Busard (Busard cendré, Busard Saint Martin et Busard des roseaux)

Lieu des opérations : Ensemble des départements de la région AURA à l'exception des 2 Savoie

Bénéficiaire : LPO AURA

MOTIVATION OU CONDITIONS

Compte-tenu de l'objectif des opérations de conservation des espèces de busards visées par la demande et l'expérience acquise par la LPO, cette demande régionale est tout à fait légitime.

Un bilan des opérations de sauvetage précédentes dans les différents départements concernés aurait été un complément intéressant, ainsi qu'une explication de la non inclusion des départements savoyards au programme.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 10/05/2019

SIGNATURE

L'expert délégué faune du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes



Yoann BRESSAN